

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUEAramis MARIN
03 72 74 88 96
aramis.marin@univ-lorraine.fr**SECRETARIAT PÉDAGOGIQUE**Catherine MICHEL
03 72 74 88 94
catherine.michel@univ-lorraine.fr**SERVICE STAGES ET INSERTION**03 72 74 88 46
iaemetz-stages-emplois@univ-lorraine.fr**SALARIÉS ET
DEMANDEURS D'EMPLOI**Giovanna GUGOLE
03 72 74 88 57
giovanna.gugole@univ-lorraine.frPhilippe GANIER
03 72 74 88 54
philippe.ganier@univ-lorraine.fr**DURÉE DE LA FORMATION**

- 6 mois de cours (mi-septembre à début mars)
- M2 : 455 heures d'enseignement
- 560 heures de travail sur un projet entrepreneurial accompagné par le Peel (Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine)
- Soutenances fin juin ou début juillet

Master Entrepreneuriat et Développement d'Activités

Le Master est inscrit de droit en tant que diplôme d'Etat au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP). Il est homologué de niveau 1.

Cette formation est proposée uniquement en deuxième année de Master.

Le Master « Entrepreneuriat et Développement d'Activités » met l'accent sur des savoirs théoriques et pratiques utiles à la formulation et au développement de projets, que ce soit pour la création d'une nouvelle activité, la reprise d'une entreprise ou l'élargissement d'activités dans une structure existante. Il vise à développer chez les étudiants des compétences entrepreneuriales, sociales et relationnelles pour accroître leur capacité à conduire un projet, à animer une équipe et à travailler en réseau. Il permet aussi de comprendre de manière théorique et empirique le processus de création d'entreprise en présentant la démarche de l'état gazeux à l'état de cristallisation, tout en considérant l'écosystème du projet entrepreneurial.

OBJECTIFS

Ce diplôme permet aux candidats d'acquérir des compétences utiles à la démarche entrepreneuriale :

- Capacité à mobiliser des ressources personnelles et à faire face à des barrières psychosociales
- Capacité à rendre compte de son intentionnalité
- Capacité à élaborer une vision et à utiliser une pensée stratégique
- Capacité à définir, à coordonner et à suivre le déroulement des activités de façon autonome
- Capacité à résoudre des problèmes et à se positionner face aux conflits
- Capacité à interagir et à négocier avec différentes parties prenantes
- Capacité à créer et à gérer un réseau de soutien personnel et un réseau d'affaires
- Capacité à gérer les aspects techniques du projet (finance, ressources humaines, marketing et ventes, lois et normes, opérations)

SPÉCIFICITÉS DU MASTER

La pédagogie et l'organisation des cours reposent sur la logique de formation-action. Les cours sont centrés sur les projets des étudiants et les étudiants sont invités à rencontrer les acteurs de l'écosystème local. Dans ce sens, les enseignements sont dispensés pour une part par des Universitaires qui mènent leurs travaux de recherche dans le domaine de l'Entrepreneuriat et la gestion des PME, et pour autre part par des professionnels issus des réseaux de soutien à l'entrepreneuriat et/ou par des chefs d'entreprises. Cette diversité professionnelle constitue une richesse de l'équipe pédagogique utile aux étudiants et à la réussite de leurs projets.

EXEMPLES DE MÉTIERS VISÉS

- Créateur ou repreneur d'entreprise
- Chef de projet
- Chef de développement de produits
- Conseiller dans la démarche entrepreneuriale

ORGANISATION DES ÉTUDES ET PROFESSIONNALISATION

Le Master « Entrepreneuriat et Développement d'Activités » est mutualisé à 50% avec le Master « Management de Projet ». Il se déroule sur une année universitaire à temps plein (semestre 9 et semestre 10). Six mois sont consacrés aux enseignements (de mi-septembre à début mars), puis le stage permet de tester le scénario d'entreprise ou bien d'acquérir des nouvelles connaissances pour rendre le projet plus robuste.

Une journée par semaine est consacrée exclusivement au projet entrepreneurial. Les cours peuvent avoir lieu de lundi au samedi, de 8h à 20h. Un accompagnement personnalisé deux fois par mois en partenariat avec le Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine (Peel) est obligatoire pour tout projet inscrit en master.

L'évaluation des connaissances se fait en contrôle continu et l'assiduité aux enseignements est demandée. La soutenance du projet face à des professionnels et la participation à des concours entrepreneuriaux externes à l'IAE sont fortement recommandées.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau bac+4 (240 ECTS). Le domaine n'a pas d'importance.
- Être porteur d'un projet entrepreneurial :
 - Création d'une entreprise autour d'un nouveau produit ou service
 - Reprise d'une entreprise
 - Développement d'une organisation sans fin lucrative

Les cadres et demandeurs d'emploi non titulaires des diplômes ci-dessus, doivent justifier d'une bonne expérience professionnelle (3 ans minimum dans la création ou le développement d'activités) et d'un statut cadre (voir pour la validation d'acquis professionnels).

Retrait des dossiers de candidature à compter de la mi-mars.

Dossier à télécharger sur le site ecandidat.univ-lorraine.fr

Accès en quatre étapes :

1. **Dossier académique** : diplôme bac+4, anglais B1, français B2 minimum pour les étrangers, notes avec une moyenne générale supérieure à 11, CV et lettre de motivation.
2. **Projet entrepreneurial** : description de l'idée, la demande potentielle, l'offre concurrentielle, la proposition de valeur, la stratégie imaginée et les éléments financiers prévisionnels. Dans le cas où le projet ne se déroule pas dans le Grand Est (ou dans la Grande Région), décrivez comment allez-vous assurer sa réalisation.
3. **Entretien téléphonique** : point sur le projet entrepreneurial avec le responsable pédagogique.
4. **Entretien individuel à l'IAE Metz** : rendez-vous face à un jury spécialisé.

Ouvrage à lire pour passer l'entretien : Christophe SCHMITT « *La fabrique de l'entrepreneuriat* », Dunod, 2017.

Ce diplôme est également proposé à l'Universiapolis ISIAM Agadir (Maroc) et l'INP Lorraine en double diplôme.

SEMESTRE 9 - « ENTREPRENEURIAT ET DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS »

LES FONDAMENTAUX DE L'ENTREPRENEURIAT (45h - 6 ECTS)

- Eléments de définition
- Les théories entrepreneuriales
- Organisation et configuration de projet

LES ASPECTS TECHNIQUES DU PROJET ENTREPRENEURIAL I (45h - 6 ECTS)

- Le marketing du projet entrepreneurial
- La communication du projet entrepreneurial
- La gestion comptable du projet entrepreneurial

INITIATION A LA RECHERCHE (40h - 6 ECTS)

- Conduite d'un projet de recherche
- Pratiques professionnelles

LES ASPECTS TECHNIQUES DU PROJET ENTREPRENEURIAL II (45h - 6 ECTS)

- La responsabilité juridique de l'entrepreneur
- Droit des affaires et des contrats
- Finance de marché

CHOIX ORIENTATION

DEMARCHE ENTREPRENEURIALE

DEMARCHE ENTREPRENEURIALE (45h - 6 ECTS)

- Conception et management des produits innovants
- Construction d'un scénario entrepreneurial et Business Model
- Ecosystème de l'entrepreneuriat

CHOIX ORIENTATION

DEMARCHE REPRENEURIALE

DEMARCHE REPRENEURIALE (45h - 6 ECTS)

- Conception et management des produits innovants
- Construction d'un scénario de reprise d'entreprise
- Ecosystème de la reprise d'entreprise

SEMESTRE 10 - « ENTREPRENEURIAT ET DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS »

LES COMPETENCES ENTREPRENEURIALES (45h - 6 ECTS)

- Leadership et team building
- Les compétences de l'entrepreneur
- Les types d'entrepreneur

LES OUTILS DU PROJET ENTREPRENEURIAL (45h - 6 ECTS)

- Accompagnement entrepreneurial
- Certification Analyse de la Valeur

METHODOLOGIE, STAGE, RAPPORT DE FIN D'ETUDES (45h - 6 ECTS)

- LV Anglais
- Conférences
- Méthodologie de rapport de fin d'études

PERIODE DE STAGE, RAPPORT DE FIN D'ETUDE, SOUTENANCE (75h de projet - 12 ECTS)

- Projet entrepreneurial/repreneurial (accompagnement par PEEL)
- Rapport de fin d'étude - Soutenance

